

Les partenaires de l'accueil de la petite enfance seront également à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

### LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service responsable de l'agrément des assistantes maternelles vous apportera des informations sur les modalités d'agrément et le suivi des assistantes maternelles.

### LE RELAIS PETITE ENFANCE

Pour des informations sur toutes les actions en direction des familles (accueils collectifs, réunions pédagogiques, etc.)

Nos partenaires présents :



Realisation : Ville de Belfort - Direction de la Communication 2024

# Faire garder son enfant à Belfort

Rencontrez  
des professionnels  
de la petite enfance  
au forum des  
modes d'accueil



vendredi  
**22 mars**  
2024  
16 h 30 > 20 h  
Salle des fêtes  
de Belfort



PLUS D'INFOS  
Au relais petite enfance  
03 84 54 24 09  
rpe@mairie-belfort.fr

À la direction de la petite enfance  
03 84 54 25 22



Plus d'infos sur [belfort.fr](http://belfort.fr)

## ***Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant de 0 à 3 ans ?***

Pour vous accompagner dans votre recherche ou conforter votre choix, la Ville de Belfort et ses partenaires vous proposent de venir rencontrer les équipes de professionnels (assistants maternels, personnels des crèches, etc.) afin de répondre à vos interrogations et de vous présenter les projets éducatifs des établissements.



### ***Les assistantes maternelles agréées***

Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un cadre familial, sur un temps d'accueil défini. Elles s'adaptent au rythme de chaque enfant.

Certaines d'entre elles se regroupent parfois pour travailler en Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Elles peuvent également participer à des ateliers collectifs mis en place par le relais petite enfance.

### ***Les gardes à domicile***

Ce sont des professionnels rémunérés par les parents ou une entreprise qui interviennent directement au domicile de la famille et s'occupent de l'enfant, qui reste dans un environnement familial.



### ***Les accueils collectifs***

Ce sont les multi-accueils municipaux, associatifs, les micro-crèches, crèches d'entreprise et les haltes-garderies. Ces espaces d'accueil proposent un mode de garde à temps plein comme à temps partiel, des accueils réguliers mais également occasionnels. Des professionnels de la petite enfance veillent à l'épanouissement de votre enfant au sein du groupe tout en respectant le rythme de chacun.



### ***Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)***



Ils permettent aux parents de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec des professionnels de l'éducation, ainsi que d'expérimenter avec leurs enfants de nouvelles activités. Les LAEP peuvent être une première étape de socialisation avant un accueil chez une assistante maternelle, dans un multi-accueil, etc.